



**BTP CFA
GRAND EST**

Association régionale
des CFA du BTP du Grand Est



FICHE DIPLÔME

Retrouvez-nous sur
btpcfa-grandest.fr

CAP CONSTRUCTEUR DE ROUTES ET D'AMÉNAGEMENTS URBAINS

i **INFORMATIONS**

**Titre officiel de la formation RNCP
Code RNCP : 35888**

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place.
Pour cela, contacter le référent handicap du lieu
de formation.

CONDITIONS D'ACCÈS

▣ Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de
la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31
décembre de l'année de la formation.

*Sans condition d'âge pour les personnes reconnues
travailleur handicapé, ayant un projet de création
ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme,
inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.*

▣ En contrat de professionnalisation :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de
la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

▣ Autres dispositifs de la Formation

Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Débutant accepté.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de
la visite médicale d'embauche.

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA FORMATION

Avoir réalisé le positionnement.

Avoir validé le projet professionnel suite à
l'entretien avec un membre du CFA.

- Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier professionnel qui exerce dans le domaine des travaux publics pour des travaux neufs et d'entretien dans tout type d'entreprise.
- Il contribue à la sécurité des usagers et à l'amélioration du cadre de vie dans tous les domaines techniques et innovants de son secteur et dans le cadre des exigences réglementaires, sécuritaires, normatives, environnementales et esthétiques fixées par l'entreprise.

1. Activités visées

Dans le cadre de ses activités, le titulaire de ce diplôme pourra :

- Assurer la communication et la préparation
- Réaliser et contrôler des travaux courants
- Réaliser des travaux spécifiques

2. Compétences attestées

Etude et préparation d'une intervention :

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique
- Choisir les matériels et l'outillage

Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant :

- Déterminer des quantités de matériaux et d'éléments
- Organiser son poste de travail
- Sécuriser son intervention
- Implanter et tracer un ouvrage simple
- Réaliser une structure de voirie
- Raccorder un réseau
- Poser des éléments structurants de voirie
- Réaliser des petits ouvrages maçonnés
- Réaliser un revêtement à base de liant hydraulique
- Réaliser un revêtement à base de liant bitumineux
- Effectuer des autocontrôles

Réalisation de travaux spécifiques :

- Échanger et rendre compte oralement
- Intervenir à proximité des réseaux
- Effectuer la manutention des charges
- Réceptionner les approvisionnements
- Participer aux opérations de contrôle



INFORMATIONS

SITES DE FORMATION

BTP CFA Ardennes (08)

BTP CFA Aube (10)

BTP CFA Marne (51)

BTP CFA Vosges (88)



DURÉE DE LA FORMATION

De 6 à 36 mois.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION

▣ Par la voie de l'apprentissage :

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

▣ Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :

Nous contacter.

PLUS D'INFO :

www.btpcfa-grandest.fr

POUR FACILITER

VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :

www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 20/01/2023



3. Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Français, enseignement moral et civique, histoire-géographie, mathématiques et physique-chimie, éducation physique et sportive, prévention-santé-environnement, langue vivante étrangère, arts appliqués et cultures artistiques.

4. Méthodes pédagogiques



Rythme alterné CFA/Entreprise



Enseignements en digital learning



Livret d'apprentissage (Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation (planning, résultats, absences)

5. Outils et moyens techniques



Des ateliers équipés de postes de travail



Des salles de cours connectées



Une plateforme LMS avec des cours en ligne

6. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

7. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) ou d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.